



# L'A.P.E.L

JEANNE d'ARC - SAINT ANSELME

19 Rue de la Charentonne

27300 BERNAY

## Qu'est-ce que l'A.P.E.L. ?

- ▶ L'APEL est une association loi 1901 composée de parents d'élèves.
- ▶ Elle assure le lien entre les parents et l'équipe pédagogique.
- ▶ L'APEL est composée d'un Conseil d'Administration dont les membres sont élus lors de l'Assemblée Générale (1 famille = 1 voix) pour une durée de 3 ans.

Au sein du Conseil d'Administration sont alors élus les membres du Bureau (Président, Vice-Président, Trésorier, Trésorier adjoint, Secrétaire, Secrétaire adjoint).

Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement, en présence ou non des directeurs d'établissement, pour faire le point sur la vie de l'établissement et décider d'actions ou de projets à réaliser.



## Les missions de l'A.P.E.L. ?



- **Accueillir** les parents, plus particulièrement les nouveaux, à la rentrée et aux portes ouvertes, comme tout au long de l'année.

- **Informer** les parents sur la vie de l'établissement.

Pour cela, nous mettons à votre disposition:

- un classeur au secrétariat de Jeanne d'Arc avec toutes les informations officielles de l'APEL (statuts, contacts, PV, comptes rendus,...)

- une adresse mail: [apel-bernay@hotmail.fr](mailto:apel-bernay@hotmail.fr)

- depuis peu, une page Facebook: [APEL Jeanne d'Arc Saint Anselme Bernay](#)

- à consulter également, le site internet de l'établissement: [www.jasab.fr](http://www.jasab.fr)

- ainsi que le magazine bimestriel "Famille et Education" par l'APEL nationale.



- **Représenter** les parents et contribuer aux instances d'information et de concertation de l'établissement.

*N'hésitez pas à contacter les membres pour toute question ou problème que vous aimeriez soumettre.*



## Les ressources de l'A.P.E.L.

Les cotisations annuelles APEL réparties entre l'APEL JASA, l'APEL Départementale, et l'APEL nationale,

Les bénéfices des actions menées tout au long de l'année.

L'ensemble des ressources sont réinvesties dans les projets pédagogiques.

L'action de l'APEL n'est possible que par la participation des parents !

Tous les membres de l'APEL sont des parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps pour vous et vos enfants.

Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme, ou tout simplement votre intérêt personnel vous poussent à participer à la vie de l'établissement ?

Vous êtes le bienvenu ! Que ce soit pour participer au Bureau, au Conseil d'Administration, ou simplement en aidant à la réalisation des différentes actions.

Alors, envie d'aider? Des idées ? Un peu de temps ?

Contactez-nous !





# Les parents correspondants

Chers parents,

Chaque année nous vous demandons de proposer vos services pour remplir le rôle de parent correspondant.

## De quoi s'agit-il ?

Le parent correspondant de classe n'est pas un délégué qui contrôle et revendique mais un médiateur qui crée un climat de confiance, favorise la communication et instaure des liens entre l'ensemble des parents d'une classe d'élèves et l'équipe éducative.

- ▶ IL REPRÉSENTE les familles d'une manière générale,
- ▶ IL EST À L'ÉCOUTE de toutes les familles de la classe,
- ▶ IL PARTICIPE avec l'accord du chef d'établissement, aux conseils de classe (collège et lycée), aux conseils de vie d'école (maternelle et primaire) et éventuellement aux différentes instances de l'établissement,
- ▶ IL ASSURE un rôle d'accueil, d'information et de soutien auprès des familles,

Si vous êtes adhérent de l'APEL et que vous êtes prêt à donner un peu de votre temps pour endosser le rôle de parent correspondant, nous vous invitons à remplir et à nous retourner dès maintenant le bulletin de candidature ci-dessous.

L'équipe Apel